

FONCTIONNAIRES SOUS STATUT DE FONCTION CES INFORMATIONS VOUS CONCERNENT !

La CFDT a siégé au CQASO (Conseil des Questions Statutaires d'Orange) du 10 avril dernier : les décrets 2025-147 et 148 parus au journal officiel du 17 février 2025 ont modifié les échelons fonctionnels pour les fonctionnaires cadres supérieurs de second niveau sous statut de fonction :

Fonctionnaires

Pourquoi Orange n'informe-t-elle pas ces fonctionnaires de l'évolution des échelons fonctionnels et pourquoi les fonctionnaires éligibles doivent-ils en faire la demande ?

Suite à cette séance, seuls un peu plus d'un tiers des statuts de fonction - ceux dont les décrets impactent leur situation actuelle - seront avertis par l'entreprise du changement qui les concerne, il s'agit :

- Des IV-3 qui sont au dernier indice de leur grille depuis au moins 3 ans : ils passeront automatiquement au nouvel indice sommital IV-3 créé suite au décret.
- Des statuts de fonction au 1er échelon fonctionnel.
- Et des statuts de fonction au 1er ou 2ème chevron du 2ème échelon fonctionnel : ils seront automatiquement positionnés au 3ème chevron.

La CFDT revendique que tous les fonctionnaires sous statuts de fonction soient informés

échelons fonctionnaire orange

FONCTIONNAIRES SOUS STATUT DE FONCTION CES INFORMATIONS VOUS CONCERNENT !
Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[FONCTIONNAIRES SOUS STATUT DE FONCTION CES INFORMATIONS VOUS CONCERNENT !](#)